

Processus de sélection de nouveaux produits

Document mis à jour en avril 2023



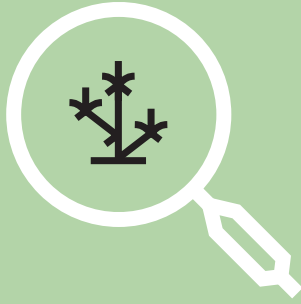
Version française page 1

Version anglaise page 8

La langue française aura prévalence, en cas de différences d'interprétation par rapport à une traduction dans une autre langue

**Pour une
consommation
responsable**

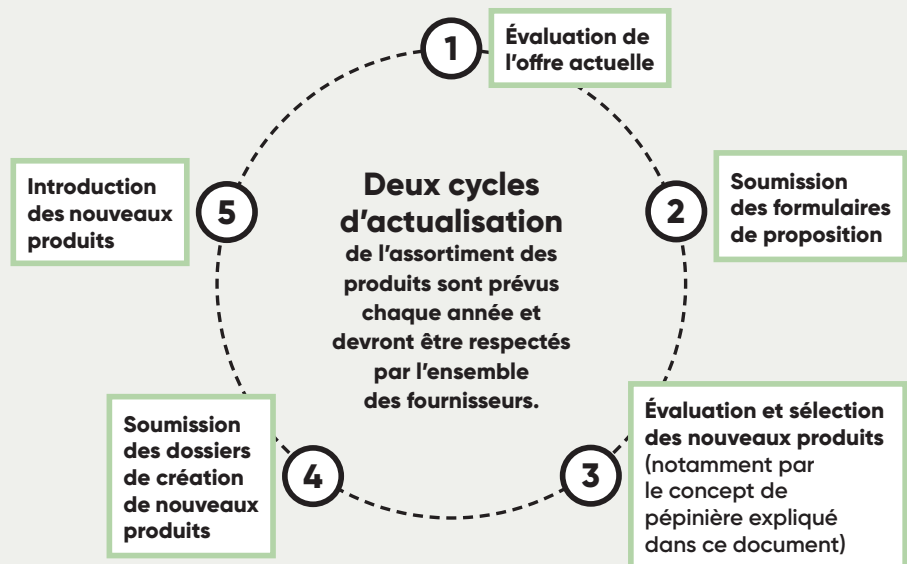




Processus de sélection de nouveaux produits

La Société québécoise du cannabis (SQDC) établit un processus d'approbation et de création de nouveaux produits afin de se doter d'un portfolio répondant aux attentes des consommateurs québécois, tout autant qu'à sa mission sociale. La SQDC renouvelle ainsi son offre deux fois par année, grâce à un système de rotation qui permet le retrait et l'introduction de nouveaux produits à travers ses deux canaux de commercialisation : les succursales et le Web.

Le processus se divise en 5 étapes et s'applique à tous les fournisseurs actuels ou potentiels de la SQDC.



Périodes de soumission et de sélection des produits de cannabis

Deux cycles d'actualisation de l'assortiment des produits d'une durée minimale de six mois sont prévus chaque année et doivent être respectés par l'ensemble des fournisseurs :

Cycle de commercialisation	Date limite de soumission de nouveaux produits	Retour aux fournisseurs sur les produits sélectionnés pour les pépinières et le planogramme régulier	Début du planogramme régulier	Période d'introduction des produits	Période d'évaluation du planogramme régulier et des pépinières
Automne/hiver 2024	24 mai 2024	2 août 2024	14 octobre 2024	14 octobre au 8 novembre 2024	10 novembre au 21 décembre 2024
Printemps/été 2025	22 novembre 2025	31 janvier 2025	14 avril 2025	14 avril au 9 mai 2025	11 mai au 21 juin 2025

* Date limite de soumission des éléments de création de nouveaux produits (images, emballages, NNCP,...):

- Planogramme Automne/hiver 2024: 6 septembre 2024
- Planogramme Printemps/été 2025: à venir

6

Évaluation de l'offre actuelle



Critères de performance pour l'évaluation des produits

Lors de chacun des cycles d'actualisation, la SQDC peut renouveler de 15 % à 25 % de son planogramme régulier en succursale, en respectant un espace de vente limité et en suivant une segmentation par sous-catégorie.

Pour déterminer quels produits composeront l'assortiment des différents réseaux de vente (l'ensemble des succursales, les succursales pépinières et le sqdc.ca), la SQDC évalue les critères suivants :

- ✔ La demande potentielle du produit par rapport à la demande potentielle moyenne de produits comparables (même catégorie, sous-catégorie, format, dominance et segment de prix)⁽¹⁾
- ✔ Le nombre de produits à variétés identiques dans le même sous-segment du portfolio
- ✔ Approvisionnement local
- ✔ Le respect des critères écoresponsables des emballages identifiés par la SQDC
- ✔ Commentaires et demandes des clients
- ✔ Le niveau de services du fournisseur pour le produit donné⁽²⁾
- ✔ Le nombre de mises en quarantaine, de retours, de rappels et de plaintes
- ✔ La capacité du producteur à soumettre conformément les éléments requis pour la commercialisation de ses produits
- ✔ Le nombre de changements d'attributs demandés à la SQDC pour ce produit au cours d'un cycle donné

Le sommaire du nombre de retraits et d'introductions de nouveaux produits au sein du planogramme régulier et la composition des pépinières pour un cycle donné sont calculés selon les segmentations ci-dessous :

→ Définitions :

- **Planogramme régulier actuel** : nombre de produits que la SQDC tient en moyenne dans son planogramme en succursale
- **Planogramme régulier à venir** : nombre de produits que la SQDC souhaite obtenir pour garnir son prochain planogramme en succursale
- **Part du planogramme (%)** : représentation en pourcentage de la part du planogramme par sous-catégorie
- **Part de marché de 12 semaines de ventes en 2022 (à titre d'exemple)** : représentation de la part des ventes en volume unitaire par sous-catégorie pour la période de 12 semaines visée
- **Rotation (%)** : pourcentage du planogramme régulier qui sera remplacé par de nouveaux produits dans le planogramme subséquent
- **Rotation (nb)** : nombre de produits qui seront retirés et remplacés dans le planogramme subséquent
- **Produits en pépinières** : nombre de produits que la SQDC sélectionnera afin de les tester dans son environnement pépinière

Sous-catégorie	Planogramme régulier actuel	Planogramme régulier à venir	Part du planogramme	Part de marché de 12 semaines de ventes en 2022	Rotation (%)	Rotation (nb)	Produits en pépinières
Fleurs séchées	210	175	46 %	53 %		44	93
1 g	5	5	3 %	0,2 %		1	2
3,5 g	175	140	80 %	92 %	25 %	36	75
15 g	9	8	5 %	2 %		2	4
28 g	21	22	13 %			5	12
Préroulés	89	80	21 %	31 %		17	44
1 à 7 unités	79	70	88 %	87 %	20 %	15	38
8 unités & +	10	10	13 %	15 %		2	6
Haschich	23	22	6 %	6 %		3	8
Huile	16	15	4 %	1 %		2	4
Atomiseur oral	6	6	2 %	1 %		1	2
Capsules	8	10	3 %	1 %		2	6
Moulu	4	4	1 %	2 %	15 %	1	3
Kief	3	3	1 %	0,3 %			
Infusions	3	3	1 %	0,1 %			
Ingrédient à cuisiner	2	2	0,5 %	0,1 %			
Produit décarboxylé	1	1	0,3 %	0,0 %			
Sous-total	365	322	85 %	96 %	-	70	160
Préroulés infusés	8	8	2,1 %	0,0 %			
Concentré (incluant préroulés infusés)	2	2	0,5 %	0,5 %			
Prêt-à-manger	11	10	3 %	0,8 %			
Prêt-à-boire	35	38	10 %	3 %			
Total	421	380	100 %	100 %	-	-	-



Pour consulter tous les détails des segmentations par sous-catégorie de produits et la plus récente mise à jour, veuillez vous référer au document **Matrice de gestion par catégorie** disponible sur le sqdc.ca

- (1) La SQDC publiera tous les 3 mois la mise à jour du potentiel de vente des sous-catégories dans le document de Gestion par Catégorie (voir lien plus bas). La demande potentielle d'un produit est déterminée par un calcul statistique qui permet d'établir un niveau de demande moyen sans biais d'approvisionnement au sein d'un historique de ventes et donc d'éliminer, en partie, l'impact négatif des ruptures de stock dans un environnement à capacité d'offre limitée.
- (2) La SQDC prendra en compte la capacité de production du producteur.

7

Soumission de nouveaux produits



Les dates limites des dépôts et des traitements de soumissions sont inscrites dans le [tableau plus haut](#).



Le dépôt des soumissions de nouveaux produits pour introduction en pépinières ou pour le Web peut être fait à partir de 4 semaines avant la date limite de soumission de nouveaux produits en remplissant le formulaire suivant :



[Formulaire de soumission de produit](#)

Les fournisseurs qui désirent introduire leurs produits exclusivement distribués sur SQDC.ca en succursale devront les soumettre lors de la prochaine plage de soumission. Si ces produits sont sélectionnés, ils seront commercialisés lors du prochain cycle de commercialisation.

8

Évaluation et sélection des nouveaux produits

En septembre 2022, la SQDC a déployé un concept de pépinière dans un ensemble de succursales sélectionnées, en plus de la présence des produits sur sqdc.ca. Cette étape est préalable et obligatoire à l'introduction d'un produit au planogramme régulier en succursale.



Qu'est-ce que l'environnement pépinière ?

Il s'agit d'une structure d'accueil temporaire, qui permet de tester la réaction de la clientèle face aux nouveaux produits, avant qu'ils ne soient intégrés au planogramme régulier dans l'ensemble du réseau.

Le fonctionnement

Parmi l'ensemble des soumissions reçues, et selon les besoins par sous-catégorie, la SQDC sélectionne un éventail élargi de produits afin de les tester pendant quelques semaines dans les succursales pépinières sélectionnées. Ces produits s'ajoutent donc à l'assortiment du planogramme régulier dans les succursales pépinières. À la fin de la période d'évaluation, les produits en pépinières ayant obtenu la meilleure performance, basée sur les critères de performance précisés à la [section 6](#) de ce document, seront finalement sélectionnés pour faire partie du prochain planogramme régulier dans l'ensemble du réseau de succursales.

→ Prenons l'exemple des fleurs séchées en format 3,5 g. – dominance THC –

1. Comme inscrit dans la [Matrice de gestion par catégorie](#), lors du premier cycle, la SQDC visera à renouveler son offre dans la gamme de prix de moins de 20 \$ au sein du prochain planogramme régulier de la période visée.
2. La SQDC choisira ensuite parmi les soumissions reçues un nombre prédéterminé de produits qui pourraient répondre aux différents critères de ce sous-segment afin de les tester dans ses succursales pépinières.
3. Le ou les produit(s) qui présenteront la meilleure performance au sein de l'environnement pépinière et qui répondront le mieux aux exigences seront par la suite introduits dans le prochain planogramme régulier pour l'ensemble du réseau.

8

Évaluation et sélection des nouveaux produits (suite)

Pour intégrer l'environnement pépinière, le fournisseur doit respecter les conditions suivantes :

- ✔ Offrir ses produits aux dates de lancement fixées par la SQDC (voir [tableau de dates de soumission et de création de nouveaux produits](#)). La SQDC déterminera le calendrier de lancement afin d'assurer une répartition des innovations dans la période réservée aux lancements des produits dans les succursales pépinières.
- ✔ Approvisionner de façon constante les succursales pépinières durant la période test. Ces succursales génèrent environ 30 % des ventes de la SQDC, en volume.

Après évaluation :

- ✔ Si un produit est sélectionné pour intégration au planogramme régulier, le fournisseur doit pouvoir fournir un approvisionnement suffisant et constant sur la période couverte par le planogramme, soit 6 mois, pour chacun des produits sélectionnés.
- ✔ Si un produit n'est pas sélectionné, le fournisseur doit être en mesure de coordonner à ses frais son retrait des succursales pépinières, aux dates fixées par la SQDC.

Si ces critères ne sont pas respectés, la SQDC se réserve le droit de refuser un produit ou de le retirer de ses planogrammes.

À noter que le concept pépinière s'applique uniquement aux catégories de produits courantes : fleurs séchées, moulu, préroulés, huiles, atomiseurs oraux, capsules, haschisch, préroulés infusés et prêts-à-boire.



Exception

Les produits de cannabis considérés comme des innovations, c'est-à-dire ceux qui appartiennent à des catégories de produits actuellement non commercialisés à la SQDC, peuvent être introduits en dehors des deux cycles officiels, sur SQDC.ca et/ou dans l'ensemble du réseau de succursales selon la décision de la SQDC. Il en va de même pour les produits répondant à un besoin non comblé par l'offre actuelle et en demande par notre clientèle.

8

Évaluation et sélection des nouveaux produits (suite)

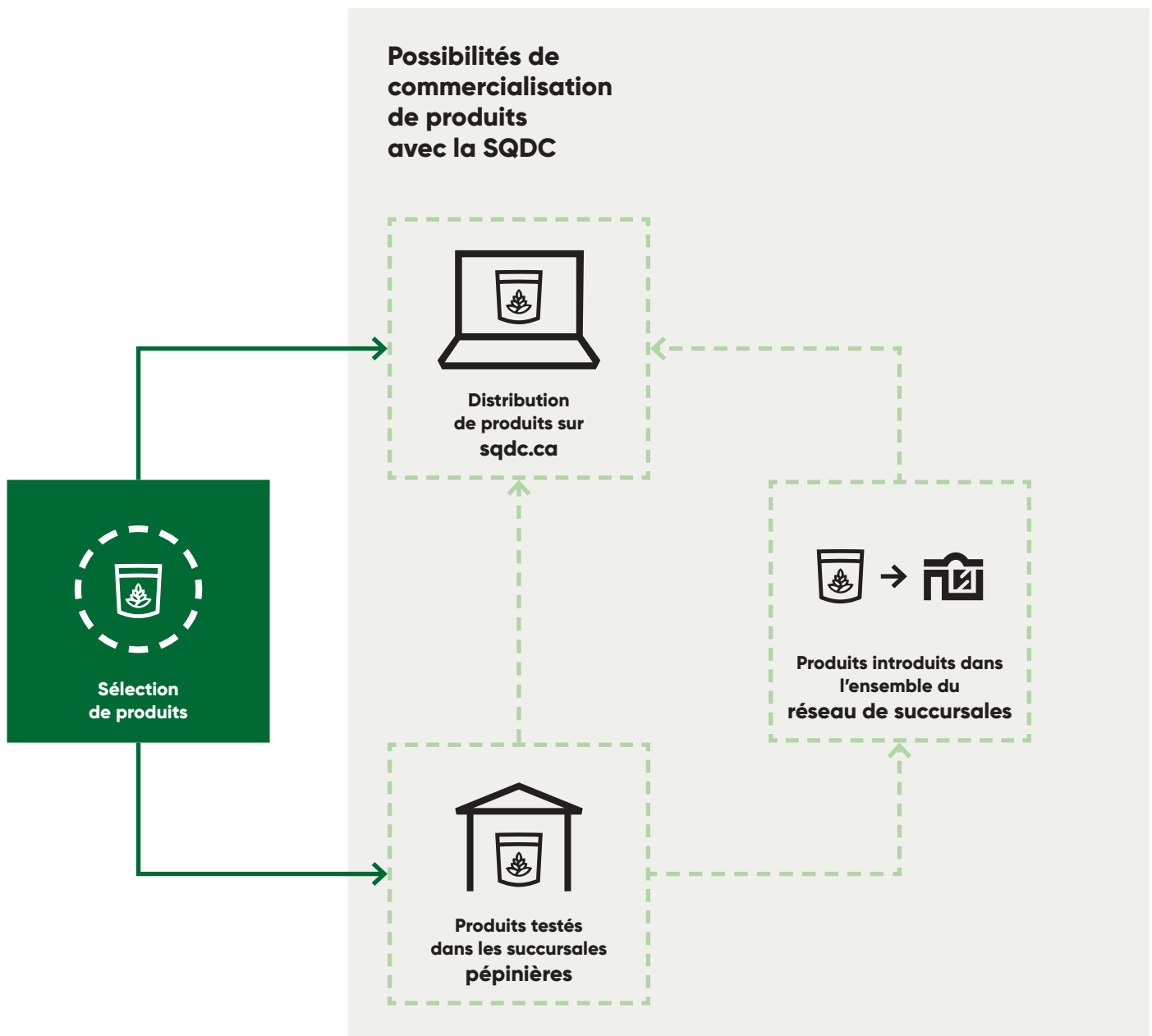
SQDC.CA comme importante vitrine

Le Web demeure accessible aux fournisseurs qui ne seraient pas sélectionnés pour l'environnement pépinière. Si votre produit est sélectionné pour ce réseau de vente, la SQDC vous avisera lors de la sélection de produits.

Un produit uniquement distribué sur SQDC.ca peut être soumis à nouveau au prochain appel de produits.

Il est donc possible de commercialiser un produit sur le Web :

- S'il n'est pas sélectionné pour une commercialisation dans les succursales pépinières;
- S'il est retiré du planogramme régulier en succursale ou de l'environnement pépinière lors du cycle d'actualisation.



9

Soumission des dossiers de création de nouveaux produits



Lorsqu'un nouveau produit est confirmé pour commercialisation dans l'un des réseaux de vente, les fournisseurs doivent soumettre leur dossier complet à l'équipe de la Gestion de l'offre. La remise doit se faire, au plus tard, à la date limite fixée par la SQDC, afin que celle-ci procède à la mise en liste des produits. Un guide détaillé est également disponible sur demande auprès de l'équipe de la gestion de l'offre mem_produits@sqdc.ca.

Ce processus de soumission, d'approbation et de création de nouveaux produits est conçu afin d'offrir à la clientèle québécoise une offre équilibrée et juste à travers l'ensemble les différentes catégories, sous-catégories et échelles de prix.

Par ailleurs, la SQDC sélectionne ses produits dans le respect de sa mission de conversion du marché illicite et dans une perspective de protection de la santé.



Pour toutes questions sur ce processus, n'hésitez pas à communiquer avec nous :



Pour les **fournisseurs actuels** :
mem_produits@sqdc.ca



Pour les **nouveaux fournisseurs** :
soumission_produits@sqdc.ca

→ Veuillez noter que la SQDC se réserve le droit de revoir ou de modifier en tout temps, le présent processus de sélection des produits de cannabis.

New Product Selection Process

Updated February 2024



For
responsible
consumption

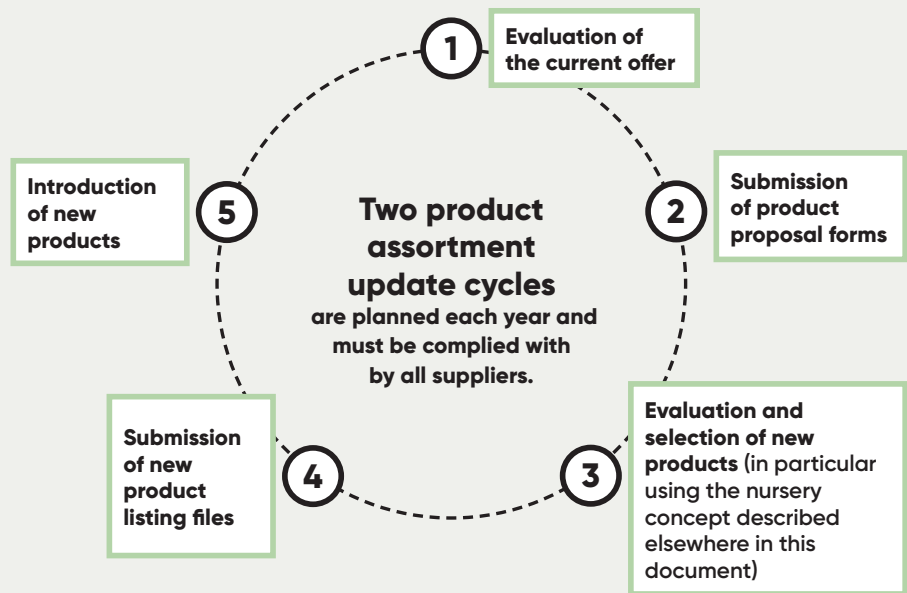




New product selection process

The Société québécoise du cannabis (SQDC) has set up a new product approval and listing process to ensure that its product catalogue is aligned with the expectations of Québec consumers and consistent with its social mission. The SQDC refreshes its product offer twice a year, using a rotation system for introducing and withdrawing new products through its two retail channels: in stores and online.

The process is divided into five steps and applies to all current and potential SQDC suppliers.



Cannabis product submission and selection periods

Two product assortment refresh cycles at least six months long are planned each year and must be complied with by all suppliers:

Cycle de commercialisation	Date limite de soumission de nouveaux produits	Retour aux fournisseurs sur les produits sélectionnés pour les pépinières et le planogramme régulier	Début du planogramme régulier	Période d'introduction des produits	Période d'évaluation du planogramme régulier et des pépinières
Fall/winter 2024	May 24, 2024	August 2, 2024	October 14, 2024	October 14, to November 8, 2024	November 10, to December 21, 2024
Spring/summer 2025	November 22, 2025	January 31, 2025	April 14, 2025	April 14, to May 9, 2025	May 11, to June 21, 2025

6

Evaluation of the current product offer



Performance criteria used in product evaluation

→ Definitions:

- **Current regular planogram:** average number of products in the SQDC's store planogram
- **Next regular planogram:** number of products that the SQDC wants to have in its next store planogram
- **Portion of the planogram (%):** percentage share of the subcategory in the planogram
- **Market share of the 12 sales weeks in 2022 (example):** share of unit volume sales by subcategory for the 12-week period concerned
- **Rotation (%):** percentage of the regular planogram to be replaced by new products in the next planogram
- **Rotation (#):** number of products that will be withdrawn and replaced in the next planogram
- **Nursery products:** number of products that the SQDC will select for testing purposes in its nursery environment



For the complete details of the product subcategory segmentations and the latest update, please refer to the Category Management Matrices document on SQDC.ca

In each refresh cycle, the SQDC may refresh between 15% and 25% of its regular store planogram, always bearing in mind the limited sales space and the space allocation for each subcategory.

In determining which products will make up the assortment for the various sales networks (all stores, nursery stores and SQDC.ca), the SQDC uses the following evaluation criteria:

- ✔ The potential demand for the product compared with the average potential demand for comparable products (same category, subcategory, format, dominance and price bracket)¹
- ✔ The number of products of the same strain in the same subsegment of the catalogue
- ✔ Local supply
- ✔ Compliance with the SQDC's eco-responsible criteria for packaging
- ✔ Customer comments and requests
- ✔ The level of service provided by the supplier for the product concerned²
- ✔ The number of quarantines, returns, recalls and complaints
- ✔ The producer's ability to properly submit all the items necessary to bring its products to market
- ✔ The number of attribute adjustments requests submitted to the SQDC for the product during a given cycle.

This summary of the number of withdrawals and new product introductions in the regular planogram and the makeup of the nursery for a given cycle is based on the following segmentations:

Subcategory	Current regular planogram	Next regular planogram	Portion of the planogram	Market share of the 12 sales weeks in 2022	Rotation (%)	Rotation (nb)	Nursery products
Dried flowers	210	175	46%	53%		44	93
1 g	5	5	3%	0.2%		1	2
3.5 g	175	140	80%	92%	25%	36	75
15 g	9	8	5%	2%		2	4
28 g	21	22	13%	6%		5	12
Prerolled	89	80	21%	31%		17	44
1 to 7 units	79	70	88%	88%	20%	15	38
8 or more units	10	10	13%	6%		2	6
Hash	23	22	6%	6%		3	8
Oil	16	15	2%	1%		2	4
Oral spray	6	6	2%	1%		1	2
Capsules	8	10	3%	1%		2	6
Ground	4	5	1%	2%	15%	1	3
Kief	3	3	1%	0.3%		-	-
Infusions	3	3	1%	0.1%		-	-
Cooking ingredient	2	2	0.5%	0.1%		-	-
Decarbed produit	1	1	0.3%	0.0%		-	-
Subtotal	365	322	85%	96%	-	70	160
Infused prerolled Concentrate (Including infused prerolleds)	2	2	0.5%	0.5%	-	-	-
Ready-to-eat	11	10	3%	0.8%	-	-	-
Ready-to-drink	35	38	10%	3%	-	-	-
Total	421	380	100%	100%	-	-	-

1. Every three months, the SQDC will publish an update of the subcategories' sales potential in the Category Management Matrices (linked to below). The potential demand for a product is determined using a statistical calculation that sets an average demand within a sales history without taking stockouts into account. This partially eliminates the negative impact of stockouts in limited supply capacity situations.
2. The SQDC will take the producer's production capacity into account.

7

Submitting new products



The deadlines for filing and processing submissions are specified in the [above table](#).

New product submissions for introduction in the nursery environment or online can be filed up to four weeks before the new product submission deadline by filling out the following form:



Product Submission Form

Suppliers seeking to introduce in stores products that are currently distributed only on SQDC.ca should submit them during the next submission period. If the products are selected, they will be sold in stores starting with the next product refresh cycle.

8

New product evaluation and selection

In **September 2022**, the SQDC introduced the nursery concept in selected SQDC stores and on SQDC.ca. This step is now mandatory before a product can be added to the regular store planogram.



What is the nursery environment?

It is a temporary proving ground that provides a way to test customers' reaction to new products before they are added to the regular planogram and sold in all SQDC stores.

How it works

From among all the submissions received and based on the needs in each subcategory, the SQDC selects an expanded range of products to test them in the designated nursery stores for several weeks. In other words, these products are added to the regular planogram assortment found in the nursery stores. At the end of the evaluation period, the nursery products with the best performance (based on the performance criteria listed in [section 6](#) of this guide) are selected to be included in the regular planogram for the entire store network.

→ Take, for example, **THC-dominant dried flowers in 3.5 g format**.

1. As noted in the [Category Management Matrices](#), during the initial cycle, the SQDC is aiming to **renew its regular planogram product offer** in the under-\$20 range for the specified period.
2. From among the submissions received, the SQDC will choose a **predetermined number of products** that meet the criteria for the subsegment. These products will be tested in the nursery stores.
3. The **top-performing product(s)** in the nursery environment that best meet the requirements will then be added to the **next regular planogram for the entire store network**.

8

New product evaluation and selection (cont.)

To be admitted into the nursery environment, suppliers are required to meet the following conditions:

- ✔ Ensure their products are available on the launch dates set by the SQDC ([Cannabis Product Submission and Selection Dates table](#)). The SQDC will determine the launch schedule so that the new products are released during the period reserved for product launches in the nursery stores.
- ✔ Supply the nursery stores during the test period without interruption. These stores generate around 30% of the SQDC's volume sales.

Post-evaluation:

- ✔ If a product is selected for inclusion in the regular planogram, the supplier must be able to ensure an adequate, constant supply during the six-month period covered by the planogram for each of the selected products.
- ✔ If a product is not selected, the supplier must be able to coordinate, at its expense, the product's withdrawal from the nursery stores on the dates set by the SQDC.

If these criteria are not met, the SQDC reserves the right to refuse a product or remove it from its planograms.

Note that the nursery concept applies only to regular product categories: dried flowers, ground, prerolleds, oils, oral sprays, capsules, hash, infused prerolleds and ready-to-drinks.



Exception

Cannabis products considered to be innovative—that belong to product categories not currently sold by the SQDC—may be introduced outside of the two official cycles. This may be for SQDC.ca, the entire store network or both, as determined by the SQDC. The same is true for products that fill a gap in the current offer and are requested by SQDC customers.

8

New product evaluation and selection (cont.)

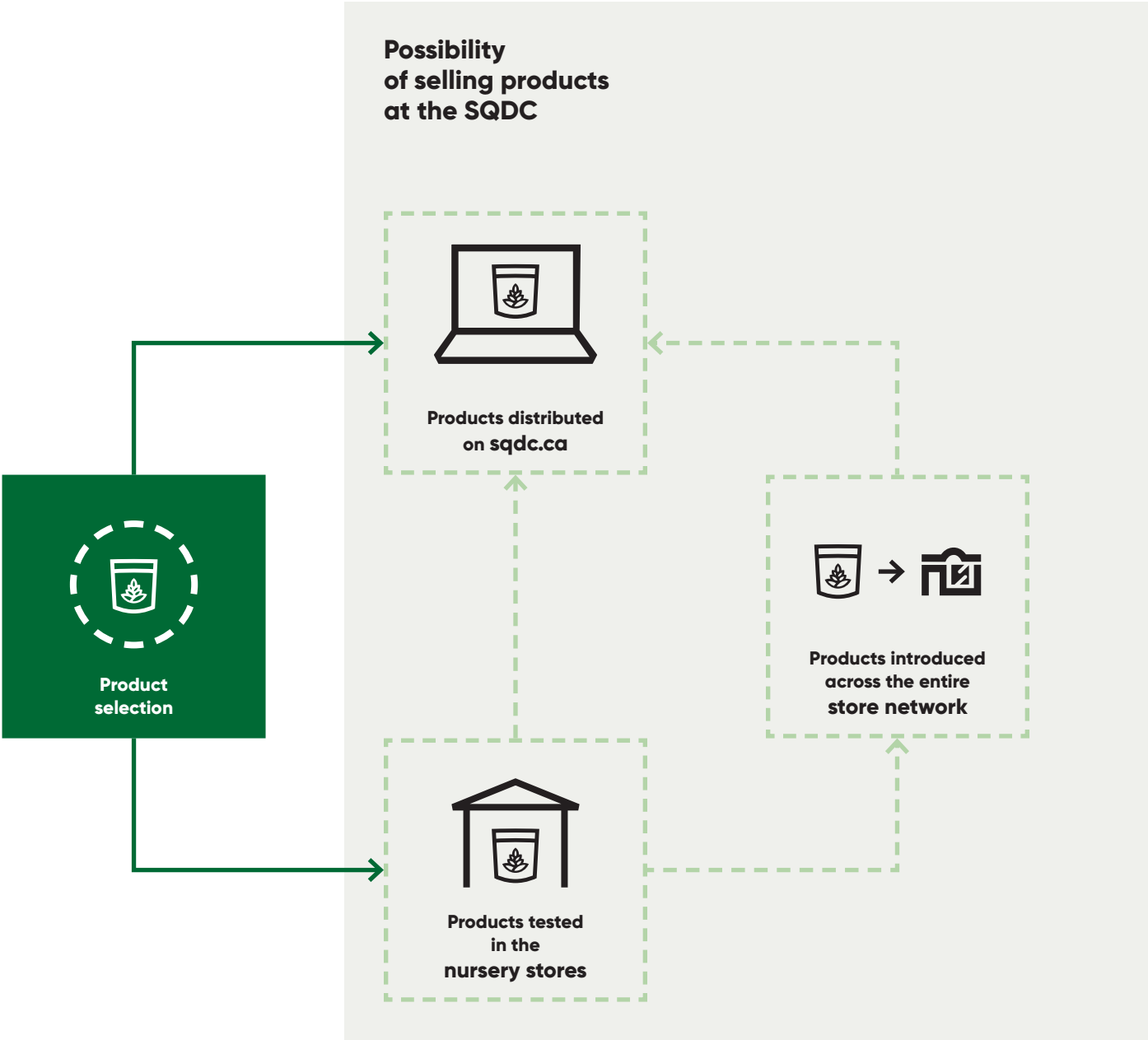
SQDC.CA: an important showcase

The website remains accessible to suppliers not selected for the nursery environment. If your product has been selected for the online sales channel, the SQDC will notify you during the product selection process.

A product distributed only on SQDC.ca may be resubmitted during the next product call.

In short, it is possible to sell a product on the website:

- If it is not selected for sale in the nursery stores;
- If it is withdrawn from the regular store planogram or from the nursery environment during a refresh cycle.





Submitting new product listing items



When a new product is confirmed for sale in one of the sales networks, the supplier submits the complete listing items for it to the Product Management team. For the product to be listed, the items must be submitted by the deadline set by the SQDC. A detailed guide, the [New Product Listing Guide](#), is also available.

This new product selection and listing process aims to provide Québec customers with a fair and balanced product offer across all categories, subcategories and price brackets.

It should also be noted that the SQDC selects its products in accordance with its mission to convert illegal market users while maintaining a focus on health protection.



Do not hesitate to contact us if you have any questions about the process:



For current suppliers:
mem_produits@sqdc.ca



For new suppliers:
soumission_produits@sqdc.ca

→ Please note that the SQDC reserves the right to review or change its current cannabis product selection process at any time.



SQDC.ca